

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2007

(Article L451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et articles 222-4 et s. du Règlement Général de l'AMF)

Sommaire

Rapport d'activité du 1 ^{er} semestre 2007	p. 2
Comptes consolidés résumés au 30 juin 2007	p. 6
Déclaration de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel	p. 48
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes consolidés au 30 juin 2007	p. 49

RAPPORT D'ACTIVITE 1er SEMESTRE 2007

▪ Résultats semestriels 2007 (comptes consolidés) :

Le conseil d'administration de Recylex SA, lors de sa réunion du 22 octobre 2007, a examiné les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2007 du groupe Recylex.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2007 s'établit à 225,6 millions d'euros en hausse de 34,3 % par rapport à la même période de l'exercice 2006.

Le résultat opérationnel courant consolidé atteint 35,6 millions d'euros contre 21,2 millions d'euros pour le premier semestre 2006.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 29,4 millions d'euros pour le premier semestre de cette année contre 19,8 millions d'euros pour le premier semestre 2006.

<i>En million d'euros</i>	<i>30 juin 2007</i> <i>6 mois</i>	<i>30 juin 2006</i> <i>6 mois</i>	<i>31 décembre 2006</i> <i>12 mois</i>
Chiffre d'affaires consolidé	225,6	168	347,6
Résultat opérationnel courant consolidé	35,6	21,2	51
Résultat net consolidé part du groupe	29,4	19,8	44,2
Capitaux propres part du groupe	105	48,9	74,9

Comptes établis en référentiel IFRS

Ces indicateurs reflètent non seulement la maîtrise des performances industrielles dans la plupart des usines du groupe mais surtout la forte appréciation des cours des métaux exprimés en euros.

▪ Activité et événements caractéristiques du semestre écoulé :

- Conditions de marché du premier semestre 2007

Au cours du premier semestre 2007, les marchés ont principalement été marqués par la conjoncture actuelle de hausse des cours des métaux qui, exprimés en dollars, atteignent des niveaux historiquement élevés pour le plomb et le zinc. Cette hausse reste en partie compensée par l'appréciation de l'euro face au dollar.

Moyenne des cours du plomb et du zinc en dollar par tonne et en euro par tonne

		1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Plomb	USD/T	1 979	1 169	1 287
	EUR/T	1 488	953	1 024
Zinc	USD/T	3 561	2 762	3 273
	EUR/T	2 680	2 236	2 593

- Activités des sociétés du groupe au premier semestre 2007

L'activité plomb a représenté 59 % du chiffre d'affaires global du groupe, contre 33 % pour l'activité zinc et 5 % pour l'activité métaux spéciaux laissant les 3% restant à la branche plastique du groupe.

- Activité Plomb

Les usines de cassage de batteries d'Escaudoevres et de Villefranche continuent de bénéficier de la tendance haussière du cours du plomb et ce malgré une hausse sensible des prix d'achat des batteries.

L'usine de Nordenham Plomb, comme les autres activités plomb des filiales du Groupe (HMG Plomb en Allemagne et FMM en Belgique), a également tiré profit de la forte appréciation du cours du plomb.

L'ensemble de l'activité Plomb a dégagé un résultat opérationnel courant de 27 millions d'euros.

- Activité Zinc

Les activités de recyclage de poussières d'aciérie (Recytech et HMG Zinc) ont pleinement bénéficié de la flambée des cours de zinc.

La société Delot Métal, filiale de Recylex, a exercé l'option d'achat qu'elle détenait auprès des actionnaires minoritaires (45%) de la société Norzinco pour un montant de 3,4 millions d'euros. En conséquence de cette acquisition, le groupe Recylex détient désormais 100% du capital de Norzinco SA, société spécialisée dans le recyclage des matières zincifères pour la production d'oxyde de zinc et de poussières de zinc.

L'ensemble de l'activité Zinc a dégagé un résultat opérationnel courant de 10 millions d'euros.

- **Activité métaux spéciaux**

En mars 2007, la société Reinstmetalle Osterwieck GmbH (RMO), filiale de la société PPM a acquis pour un montant d'environ 4,3 millions d'euros les actifs de la société Astron spécialisée dans le tétrachlorure d'arsenic. RMO est intégrée au périmètre de consolidation du groupe Recylex au 30 juin 2007.

Suite à cette acquisition, l'ensemble de l'activité métaux spéciaux est à l'équilibre. PPM poursuit sa rentabilité et RMO a démarré ses activités au cours du 1er semestre 2007 et effectuera ses premières livraisons durant le second semestre 2007.

- **Autres activités**

Les autres activités sont principalement composées de la branche plastique C2P qui a affiché un résultat opérationnel courant à l'équilibre.

- **Evolutions récentes**

- **Plan de Continuation**

A titre de rappel, le Tribunal de Commerce de Paris a adopté le 24 novembre 2005 le plan de continuation mettant fin à la procédure de redressement judiciaire de Metaleurop SA (actuellement dénommée Recylex SA).

Conformément à ce plan de continuation, Recylex SA a procédé, au profit des créanciers, le 24 novembre 2006, au versement prévu de 11 millions d'euros. Le paiement de la deuxième échéance prévue par le plan de continuation, d'un montant 11,2 millions d'euros, est déjà assuré avec la trésorerie actuelle du groupe. Le solde des échéances du plan de continuation payables de 2008 à 2015 s'élève à 16,4 millions d'euros.

- **Procédures en cours**

Deux procédures judiciaires pèsent toujours sur la stabilité du groupe :

- (i) La première action est pendante devant le Conseil des Prud'hommes de Lens (sections Encadrement et Industrie) et concerne des anciens salariés de Metaleurop Nord réclamant des indemnités d'un montant global d'environ 18 millions d'euros:
 - L'audience de plaidoiries de la section Encadrement a été renvoyée au 29 janvier 2008.
 - Le 19 octobre 2007, la section Industrie a renvoyé l'affaire à une audience de départage. A l'audience de plaidoiries fixée le 5 décembre 2007, l'affaire sera examinée de nouveau par la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens, cette fois présidée par le Président du Tribunal d'Instance de Lens.

- (ii) La seconde action est pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai après que les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord aient interjeté appel de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord. Les mandataires liquidateurs de la société Metaleurop Nord réclament 50 millions d'euros.

▪ **Perspectives - Evolution prévisible**

Malgré l'appréciation de l'euro face au dollar, le cours du Plomb exprimé en euro poursuit sa hausse au 2^{ème} semestre 2007.

Le cours du Zinc poursuit, en revanche, sa correction à la baisse commencée au 1^{er} semestre 2007.

La performance industrielle des usines du groupe au début de 2^{ème} semestre est satisfaisante, excepté l'usine d'Anzin de Norzinco S.A., qui poursuit ses efforts en vue d'améliorer la situation.

▪ **Informations relatives à la société mère**

Le résultat net de la société mère Recylex SA est un bénéfice de 15,7 millions d'euros. Il est notamment dû à la forte hausse des cours du plomb exprimés en euros. Le chiffre d'affaires s'élève à 35,6 millions d'euros. Les capitaux propres de Recylex SA sont positifs à 58,3 millions d'euros.

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2007

▪ BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2007

(en milliers d'Euros)

	Notes	30 Juin 2007	31 décembre 2006
		€ 000	€ 000
Actifs			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles.....	3	75 051	71 879
Immobilisations incorporelles.....	4	1 993	956
Actifs financiers.....		677	1 667
Autres actifs long-terme.....		19	19
Participations dans les entreprises associées.....		0	0
Actifs d'impôts différés.....	21	16 644	15 313
		94 384	89 834
Actifs courants			
Stocks.....	5	66 621	51 198
Clients et comptes rattachés.....	6	52 993	36 953
Actifs d'impôts exigibles.....		1 838	0
Autres actifs courants.....	7	9 131	8 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	8	55 024	51 894
		185 607	148 226
Actifs non courants détenus en vue de la vente.....		0	0
		185 607	148 226
TOTAL ACTIFS		279 991	238 060
Capitaux propres et passifs			
Capital émis.....	9	90 961	90 465
Primes d'émission.....		6 509	6 300
Réserves consolidées – part du Groupe.....		(67 475)	(67 475)
Résultat de l'exercice antérieur non affecté.....		44 171	
Résultat de l'exercice – part du Groupe.....		29 375	44 171
Réserves de conversion.....		1 456	1 456
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère.....		104 996	74 917
Intérêts minoritaires.....			
Total capitaux propres		104 996	74 917
Passifs non-courants			
Emprunts portant intérêt.....	10	9 003	1 848
Provisions.....	11	25 178	32 185
Retraites.....		29 408	28 914
Autres passifs non-courants.....	14	13 457	12 250
Passifs d'impôts différés.....	21	7 360	4 952
		84 406	80 149
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt.....	10	12 225	13 770
Provisions.....	11	13 045	8 408
Retraites.....		1 065	1 590

Fournisseurs et comptes rattachés.....	12	24 789	23 903
Passifs d'impôts exigibles.....		3 737	5 204
Autres passifs courants.....	13 ; 14	35 728	30 119
		<u>90 589</u>	<u>82 994</u>
Passifs directement liés aux actifs non courants destinés à être cédés.....		0	0
Total passifs		<u>174 995</u>	<u>163 143</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>279 991</u>	<u>238 060</u>

▪ **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2007**

(en milliers d'Euros)

	Notes	30 Juin 2007 €000	30 Juin 2006 €000
Ventes de biens et services.....		225 564	167 970
Autres produits de l'activité.....		0	0
Produits des activités ordinaires		<u>225 564</u>	<u>167 970</u>
Achats consommés.....		(149 815)	(97 567)
Charges de personnel.....		(19 327)	(17 505)
Charges externes.....		(25 394)	(20 692)
Impôts et taxes.....		(1 320)	(1 408)
Amortissements, provisions et pertes de valeur.....	16	(4 421)	(6 922)
Pertes de valeur des goodwill.....		(117)	0
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis.....		10 280	(3 942)
Autres produits et charges d'exploitation.....	17	114	1 296
Résultat opérationnel courant		<u>35 564</u>	<u>21 230</u>
Autres produits et charges opérationnels.....	18	119	(607)
Résultat opérationnel		<u>35 683</u>	<u>20 623</u>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....		2	0
Coût de l'endettement financier brut.....		(583)	(595)
Coût de l'endettement financier net	19	<u>(581)</u>	<u>(595)</u>
Autres produits et charges financiers	20	<u>3</u>	<u>448</u>
Charge d'impôt.....	21	(5 730)	(750)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.....		0	37
Résultat net consolidé		<u>29 375</u>	<u>19 764</u>
Intérêts minoritaires.....		0	0
Résultat net part du groupe.....		29 375	19 764
Résultats par action :		<i>En euros</i>	<i>En euros</i>
- de base.....	22	1,23	0,85
- dilué.....	22	1,21	0,83

▪ **TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2007**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Montant du capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	A l'unité	€000	€000	€000	€000	€000	€000	€000
Solde au 1er janvier 2006 retraité....	23 342 682	88 964	6 159	(67 478)	1 484	29 129	0	29 129
Résultat consolidé de la période.....				19 764		19 764		19 764
Transfert Universel de Patrimoine.....						0		0
Reclassement actions						0		0
Option de rachat des minoritaires.....				0		0	0	0
Autres Mouvements								
Variation des écarts de conversion.....						0		0
Solde au 30 juin 2006.....	23 342 682	88 964	6 159	(47 714)	1 484	48 893	0	48 893
Résultat consolidé de la période.....				24 407		24 407		24 407
Transfert Universel de Patrimoine.....								
Reclassement actions								
Option de rachat des minoritaires.....								
Autres Mouvements				3	(28)	(25)		(25)
Augmentation de capital	393 700	1 501	141			1 642		1 642
Solde au 31 décembre 2006 retraité.....	23 736 382	90 465	6 300	(23 304)	1 456	74 917	0	74 917
Résultat consolidé de la période.....				29 375		29 375		29 375

Transfert Universel de Patrimoine.....						0		0
Reclassement actions						0		0
Option de rachat des minoritaires.....						0		0
Autres Mouvements						0		0
Augmentation de capital	130 200	496	209	0		705		705
Solde au 30 juin 2007.....	23 866 582	90 961	6 509	6 071	1 456	104 996	0	104 996

▪ **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2007**

(En milliers d'euros)

	30 juin 2007	30 juin 2006
	€ 000	€ 000
Résultat net total consolidé.....	29 375	19 764
Charges sans incidence sur la trésorerie.....	8 163	1 756
- <i>Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence.....</i>		(37)
- <i>Amortissements Actifs incorporels, corporels.....</i>	4 782	4 455
- <i>Pertes de valeur / Reprises Actifs incorporels et corporels.....</i>	0	0
- <i>Plus ou moins values sur cessions d'actifs immobilisés.....</i>	(119)	0
- <i>Variation des provisions.....</i>	(2 284)	(2 661)
- <i>Autres ajustements.....</i>	0	(1)
- <i>Elimination du coût de l'endettement.....</i>	53	
- <i>Impôts.....</i>	5 730	0
Variation du besoin en fond de roulement.....	(30 977)	(5 672)
- <i>Stocks.....</i>	(15 423)	1 774
- <i>Clients et comptes rattachés.....</i>	(13 861)	(6 424)
- <i>Fournisseurs et comptes rattachés.....</i>	886	(3 411)
- <i>Impôts payés.....</i>	(8 206)	
- <i>Autres actifs et passifs courants.....</i>	5 627	2 389
Variation des impôts différés.....	(1 078)	(632)
Variation des autres actifs et passifs non courants.....	1 207	(2)
Variation des autres actifs et passifs non courants liés à des activités à céder.....	0	(3 148)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	6 689	12 066
Variation de périmètre.....	1 000	450

Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	(8 676)	(1 674)
Cession d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....		4 257
Variation d'actifs financiers.....	(23)	9 723
Subventions d'investissements.....	0	0
Encaissement / Décaissement sur autres actifs et passifs non courants.....	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(7 699)	12 756
Variation des emprunts portant intérêts (courant).....	(3 759)	1 100
Variation des emprunts portant intérêts (non courant).....	7 227	(479)
Intérêts d'actifs financiers.....	(33)	(0)
Autres mouvements sur capital.....	705	(0)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 140	621
Incidence des changements de principes comptables.....	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture.....	51 894	11 876
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture.....	55 024	37 319
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 130	25 443

▪ **NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2007**

Note 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS MAJEURS

1.1 Références de la société

En date du 22/10/2007, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés de Recylex S.A. portant sur la période de six mois close au 30 juin 2007.

Recylex S.A. est une société anonyme cotée à la bourse de Paris immatriculée en France.

1.2 Caractéristiques de l'activité

Recylex, anciennement Metaleurop, est un groupe implanté principalement en France, en Allemagne et en Belgique, regroupant une dizaine de sites de production.

Ses activités concernent le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir des batteries d'automobile et industrielles), le recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques, la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux pour l'industrie électronique.

1.3 Evénements majeurs du premier semestre 2007

Le premier semestre a été marqué par la poursuite de la hausse des cours du plomb dont la moyenne exprimée en euros s'est élevée à 1.488 euros/tonne contre 1.024 euros/tonne pour l'année 2006.

En revanche le cours du zinc s'est stabilisé : la moyenne du premier semestre (2.680 euros/tonne) a été légèrement supérieure à celle de l'année 2006 (2.593 euros/tonne).

La société Delot Métal SA, filiale de Recylex SA, ayant exercé une option d'achat des minoritaires (45%) dans la société Norzinco SA le 8 mars 2007, le Groupe Recylex est ainsi devenu actionnaire unique du Groupe Norzinco. Le prix payé est conforme à celui prévu dans le cadre du pacte d'actionnaires soit 3 402 K€.

En mars 2007, la société Reinstmetalle Osterwieck GmbH (RMO), filiale de la société PPM a acquis pour un montant de 4.285 K€ les actifs de la société Astron spécialisée dans le tétrachlorure d'arsenic. L'entité RMO est intégrée au périmètre de consolidation du groupe Recylex au 30 juin 2007.

Concernant les deux procédures judiciaires intentées en 2006 à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord et par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord,

- La première action est pendante devant le Conseil des Prud'hommes de Lens : le délibéré pour la section Industrie est fixé au 19 octobre 2007. Les plaidoiries pour la section Encadrement se tiendront le 29 janvier 2008.
Les anciens salariés de la société Metaleurop Nord réclament des indemnités d'un montant global d'environ 18 millions d'euros.
- La seconde action est pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai après que les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord aient interjeté appel de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord.

Compte tenu de l'avancée de ces deux procédures à la date d'arrêtés des comptes, la société n'a pas estimé nécessaire de constituer de provisions dans les comptes arrêtés au 30 juin 2007.

Dans l'hypothèse où ces procédures aboutiraient de façon défavorable pour Recylex SA, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

Note 2. METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

2.1 Principes de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, le groupe Recylex a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables en 2007 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IFRS 8, Segments opérationnels, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009
- IAS 23, Coûts d'emprunt – amendements de la norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intra-groupe, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.
- IFRIC 12, Concessions de services, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Comparabilité des états financiers

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 30 juin 2007 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 décembre 2006 et 30 juin 2006.

Comptes intermédiaires

Les états financiers consolidés résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2007 du Groupe ont été préparés conformément à la norme IAS 34, norme spécifique IFRS relative à l'information financière intermédiaire adoptée dans l'Union européenne.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les comptes intermédiaires ont été établis en tenant comptes des mêmes notions de matérialité que celles retenues lors des arrêtés des comptes annuels.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 34, il n'est procédé dans les comptes consolidés semestriels à l'anticipation ou au différé de coûts encourus par le Groupe que pour autant qu'une telle régularisation serait faite s'il s'agissait d'une clôture annuelle. En conséquence, le niveau des coûts et des produits rattachés à la période de l'année au cours de laquelle ils sont nés, peut différer d'un semestre à l'autre. Un phénomène de saisonnalité existe notamment lors des mois d'été de l'interruption pour révision durant quelques semaines des usines.

Les engagements envers les salariés au titre des avantages postérieurs à l'emploi, ne sont pas recalculés pour la situation intermédiaire mais comptabilisés sur la base des estimations faites en début de période.

Continuité d'exploitation

Les comptes semestriels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, le plan de continuation présenté au Tribunal de Commerce de Paris ayant été accepté en date du 24 novembre 2005.

Comptes consolidés – Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Recylex et de ses filiales au 30 juin et 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles dont le Groupe détient une influence notable.

Participations non consolidées

Les titres des sociétés qui remplissent les critères de consolidation mais qui n'ont plus aucune activité ne sont pas consolidés et sont inscrits en titres de participation.

Conformément à IAS 39, les sociétés non consolidées pour lesquelles il est impossible d'évaluer leur juste valeur de façon fiable, notamment parce qu'elles ne sont pas cotées, sont valorisées au coût.

Participation dans les entreprises associées

La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise du groupe.

Participation dans les coentreprises

La participation du groupe dans les coentreprises contrôlées conjointement est comptabilisée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, ce qui implique de consolider ligne par ligne, dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés, la quote-part des actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise.

2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur les amortissements, les provisions pour perte de valeur relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et sur les provisions pour réhabilitations des sites miniers, les engagements de retraite, les impôts différés.

L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés fait également l'objet d'estimations. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

2.3 Résumé des méthodes comptables significatives

2.3.1 Présentation du bilan

Conformément à IAS 1, le Groupe a choisi une présentation du bilan distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courant » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

2.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle du groupe, l'ensemble des sociétés consolidées faisant partie de la zone euro.

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

2.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 15 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

2.3.4 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3.5 Subventions

Les subventions sont comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations corporelles concernées et sont reprises en résultat au fur et à mesure de leur amortissement.

2.3.6 Goodwill

Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Un goodwill doit être soumis à des tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il s'est déprécié.

2.3.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation d'actifs »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

Licences de logiciels	Amortissement linéaire sur des durées de 3 à 10 ans
Brevets, etc.	Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

2.3.8 Dépréciation d'actifs

Tests de dépréciation des actifs incorporels et des Goodwill

Les Goodwill et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 Dépréciation des actifs, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

La plupart des actifs corporels industriels du Groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

2.3.9 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.

Conformément à IAS 39, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

2.3.10 Stocks

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ce coût de revient inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

2.3.11 Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 0 et 60 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances cédées dans le cadre d'un contrat de factoring et non échues à la clôture de l'exercice sont conservées dans le poste clients, le groupe supportant le risque de non recouvrement in fine.

2.3.12 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié. Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis.

2.3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

2.3.14 Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 32, tout engagement de rachat d'actions propres doit donner lieu à la constatation d'un passif financier par prélèvement sur les capitaux propres pour un montant égal au prix de rachat actualisé. Lorsque le prix de rachat est fixe, seul l'effet de la désactualisation affecte le résultat futur.

Les normes IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » conduisent le Groupe en l'état actuel des textes à enregistrer les engagements d'achat des intérêts minoritaires fermes ou conditionnels en dette financière avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le solde est comptabilisé en réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Recylex S.A. A chaque clôture, la juste valeur des engagements d'achats de minoritaires est revue. La dette financière correspondante est ajustée avec pour contrepartie une charge ou un produit financier. Tout engagement de ce type donne lieu à l'enregistrement d'une dette financière égale au prix de rachat actualisé.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.3.15 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe à la date de clôture, a une obligation légale ou contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat net de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Les provisions constituées par le Groupe concernent principalement les travaux de remise en état ou de dépollution des sites.

Concernant les sites en cours d'exploitation, des provisions sont comptabilisées pour couvrir des risques identifiés dès lors qu'une obligation légale ou réglementaire est déclarée.

Par ailleurs, des provisions pour remise en état des sites sont comptabilisées pour les sites abandonnés, conformément aux obligations légales.

Les provisions comptabilisées au titre de la couverture de ces risques sont évaluées en fonction de l'expérience de la société dans le domaine minier et métallurgique et sur la base des devis externes quand ils sont disponibles.

Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

2.3.16 Avantages au personnel

Le Groupe constitue deux types de provision :

- *Les provisions pour médailles du travail*

De telles provisions sont constituées, si les règles locales (loi, règlement intérieur,...) mettent cet engagement à la charge du Groupe.

- *Les provisions pour pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi*

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. En Allemagne, certains salariés bénéficient de régimes de retraite complémentaire.

Au-delà des régimes de bases les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

Régimes de base

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le Groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.

Régimes à cotisations définies

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies

La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode « Projected Unit Credit ». Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Les prestations futures probabilisées sont actualisées en utilisant des taux appropriés pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang.

Ces régimes sont de différents types :

- rente : les retraités bénéficient du versement d'une pension pendant toute leur période de retraite (régime de retraite en Allemagne).
- capital en cas de départ à la retraite ou de départ du salarié (indemnités de fin de carrière en France)

Des écarts actuariels se créent lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, ces écarts sont comptabilisés selon la méthode du corridor : les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés concernés.

2.3.17 Transactions dont le paiement est fondé sur actions :

Des options d'achat et de souscriptions d'actions (plans de stock-options) sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, ces options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel, linéairement sur la période d'acquisition des droits (période entre la date d'octroi et la date de maturité du plan) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 2.

2.3.18 Contrats de location

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.3.19 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- la preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- la livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété, soit à la livraison. Le chiffre d'affaires généré par les ventes de prestations est reconnu :

- lorsque les poussières de métaux sont physiquement consommées, sur les prestations d'élimination de déchets des poussières de métaux,
- au fur et à mesure de l'exécution du service, pour les prestations de maintenance.

2.3.20 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Comme le permet la norme IAS 1 : "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC 2004-R-02 du 27 octobre 2004 pour la présentation du compte de résultat.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, tels que les effets du plan de continuation sur le passif de l'entreprise qui est traité de façon détaillée dans la note 18 des annexes.

Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.3.21 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des comptes semestriels.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes semestriels.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

2.3.22 Instruments financiers dérivés

Le groupe est exposé au risque de change (dollar) et au risque de cours de métal (plomb, zinc et argent).

Aucune couverture de ces risques n'a été mise en place au cours de la période.

2.3.23 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Note 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

- a) Immobilisations corporelles aux 30 juin 2007 et 31 décembre 2006.

30/06/2007 (en milliers d'Euros)	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Terrains.....	6 092	(1 029)		5 063
Constructions.....	105 401	(78 841)	(1 200)	25 360
Installations matériel & outillage ..	205 693	(168 919)	(1 330)	35 444
Immobilisations en cours	5 127	100	(100)	5 127
Autres	17 922	(13 865)		4 057
Total	340 235	(262 554)	(2 630)	75 051

Ces pertes de valeurs concernent exclusivement des pertes relatives à des actifs corporels industriels de l'unité génératrice de trésorerie C2P Germany.

31/12/2006 (en milliers d'Euros)	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Terrains.....	6 379	(1 066)		5 313
Constructions.....	104 589	(80 348)	(1 200)	23 041
Installations matériel & outillage ..	213 422	(175 160)	(1 330)	36 932
Immobilisations en cours	2 813	100	(100)	2 813
Autres	18 715	(14 935)		3 780
Total	345 918	(271 409)	(2 630)	71 879

b) Variation des immobilisations corporelles entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 juin 2007 :

(en milliers d'Euros)	Valeurs nettes
Au 1^{er} janvier 2006 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	69 500
Investissements	8 466
Amortissements de l'exercice	(9 274)
Cessions	(157)
Autres	3 344
Au 31 décembre 2006 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	71 879
Investissements	7 729
Amortissements de l'exercice	(4 711)
Cessions	(1 082)
Reprise d'amortissement sur l'exercice	1 062
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente.....	
Effet des variations de change.....	
Autres	174
Au 30 juin 2007 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	75 051

c) Subventions liées à des immobilisations corporelles

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en déduction de la valeur comptable de l'actif et génèrent par conséquent une réduction de la charge annuelle d'amortissement.

Les subventions obtenues proviennent de fonds de développement régionaux en Allemagne et ont été accordées sous certaines conditions d'embauches ou d'investissements. A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

d) Immobilisations acquises par voie de location financement

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/06/2007	2 661	(1 448)	1 213
31/12/2006	2 600	(1 326)	1 274
31/12/2005	1 930	(1 059)	871
31/12/2004	1 930	(803)	1 127

Les biens pris en location financement sont pour l'essentiel des matériels industriels.

Note 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles et les goodwills, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations incorporelles et goodwills au 30 juin 2007.

30/06/2007 <i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Goodwills	792		(792)	0
Concessions, brevets, licences, etc.	8 610	(6 617)		1 993
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Total	9 402	(6 617)	(792)	1 993

La perte de valeur comptabilisée concerne le goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie Norzinco France et qui est déprécié en totalité depuis le 1^{er} janvier 2004, ainsi que celui de Reinstmetalle Osterwieck GmbH.

- b) Variation des actifs incorporels entre le 1er janvier 2006 et le 30 juin 2007.

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Au 1er janvier 2006, valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	259
Augmentations	39
Dotations aux amortissements de l'exercice	(196)
Autres.....	855
Au 1er janvier 2007, valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	956
Augmentations	1 226
Dotations aux amortissements de l'exercice	(71)
Cessions	(40)
Reprise d'amortissement sur l'exercice	39
Perte de valeur	(117)
Au 30 juin 2007, valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur	1 993

Note 5. STOCKS

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>30 juin 2007</i>	<i>31 décembre 2006</i>
Matières premières.....	31 060	26 624
Encours de biens.....	20 568	19 140
Produits intermédiaires et finis	16 763	7 911
Sous-total	68 391	53 675
Moins : Provision pour perte de valeur	(1 770)	(2 477)
Valeur nette des stocks et encours.....	66 621	51 198

La hausse de la valeur des stocks est due à la hausse des cours de matières premières (plomb) et à une augmentation des matières stockées à Nordenham.

Note 6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés du Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Créances clients et comptes rattachés (1)	58 387	42 573
Moins : Provision pour dépréciation	(5 394)	(5 620)
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés.....	52 993	36 953

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 60 jours.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

(1) Les créances mobilisées et non échues à la clôture de l'exercice ont été reclassées en compte "clients" conformément à IAS 39, pour un montant de 10 212 K€ au 30 juin. Au 31 décembre 2006, les créances mobilisées et non échues s'élevaient à 8 033 K€.

NOTE 7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Avances, acomptes sur commande en cours	1 442	2 175
Créances Penarroya		31
Créances sociales.....	351	124
Créances fiscales.....	2 460	2 489
Créances sur cessions d'immobilisations.....		0
Débiteurs divers	3 822	3 083
Charges constatées d'avance.....	1 056	280
Total des autres actifs courants	9 131	8 182

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 8. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et l'équivalents de trésorerie du Groupe comprennent :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Comptes bancaires et caisses	21 070	34 597
Autres valeurs mobilières de placement	33 954	17 297
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	55 024	51 894

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires.

Au 31 décembre 2006, le Groupe disposait de 550 K€ de lignes de crédit disponibles non utilisées pour lesquelles les conditions de tirage étaient satisfaites. Au 30 juin 2007, le Groupe dispose de 8350 K€ de lignes de crédit dont 7834 K€ non utilisées.

NOTE 9. CAPITAL EMIS ET RESERVES

9. 1 Capital social et primes d'émission

Le capital est composé de 23 866 582 actions entièrement libérées au 30 juin 2007.

L'entreprise détient 73 939 actions dans le cadre des options d'achat d'actions accordées au personnel. Leur prix de revient moyen ressort à 6,81 €. Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

	30 juin 2007	31 décembre 2006
Actions ordinaires au nominal de 3, 81 €.....	23 866 582	23 736 382
Actions ordinaire émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital social € 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	23 736 382	90 465
Création d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions en 2007	130 200	496
Au 30 juin 2007	23 866 582	90 961
Primes d'émission € 000		6 300
		209
		6 509
Actions propres		
	30 juin 2007	31 décembre 2006
Nombre d'actions propres	73 939	73 939
Actions propres – €000	504	504

Les actions propres sont valorisées à leur coût historique soit 504 K€.

Réserves consolidées et écarts de conversion

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Ecarts de conversion</i>	<i>Total</i>
Actions ordinaires émises et entièrement libérées			
Au 1 ^{er} janvier 2006	(67 475)	1 456	(66 019)
Résultat net de l'exercice antérieur non affecté	44 171		44 171
Au 1 ^{er} janvier 2007.....	(23 304)	1 456	(21 848)
Résultat net de l'exercice	29 375		29 375
Au 30 juin 2007	6 071	1 456	7 527

9.2 Options de souscription d'actions

Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 26 juin 1995 et 30 mars 2000 ont autorisé la mise en place d'options de souscription d'actions. Le Directoire a procédé de 1998 à 2000 à 4 attributions d'options et le Conseil d'Administration a procédé en 2002 à deux attributions d'options. Les options attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de IFRS 2).

Conformément aux dispositions transitoires définies par la norme IFRS 1, seuls les plans d'options attribués postérieurement au 7 novembre 2002 doivent faire l'objet d'évaluation et de comptabilisation. Dans la mesure où aucun plan d'options n'a été attribué après cette date, aucun impact n'est comptabilisé.

Les principales caractéristiques des options accordées sont les suivantes :

<i>Date d'attribution (Date du Directoire ou du conseil d'administration)</i>	<i>23/04/98</i>	<i>26/04/99</i>	<i>06/09/99</i>	<i>03/05/00</i>	<i>20/09/02</i>	<i>04/11/02</i>
Nombre d'options attribuées.....	361 000	544 500	37 000	253 900	273 650	300 000
Prix de souscription	10,1 €	5,3 €	5,3 €	7,5 €	2,21 €	2,21 €
Période d'acquisition des droits..	5 ans	5 ans	5 ans	4 ans	4 ans	(1)
Durée de vie des options.....	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans

(1) Les options peuvent être exercées à hauteur de 25 % immédiatement, 25% à compter respectivement des 1^{er} juillet 2003, 2004 et 2005.

Le nombre d'options en circulation au 30 juin 2007 se décompose comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'options en circulation au 31/12/06	Droits à option réintégrés en 2007	Nombre d'options exercées en 2007	Nombre d'options en circulation au 30/06/07	Prix d'exercice	Durée de vie contractuelle résiduelle
23/04/98	87 800	11 000	16 500	82 300	10,1	0,9 années
26/04/99	103 000	16 000	15 500	103 500	5,3	1,9 années
03/05/00	91 000	8 000	22 200	76 800	7,5	2,9 années
20/09/02	93 500		16 000	77 500	2,21	5,1 années
04/11/02	60 000		60 000	0	2,21	5,2 années
Total	435 300	35 000	130 200	340 100		

Note 10. EMPRUNTS PORTANT INTERET

Détail des emprunts

<i>Emprunts et dettes financières courantes</i>	<i>30 juin 2007</i> €000	<i>31 décembre 2006</i> €000
Part des emprunts à moins d'un an	2 013	2 334
Créances factorisées	10 212	8 033
Engagement de rachat de minoritaires	0	3 403
Total	12 225	13 770

<i>Emprunts et dettes financières non courantes</i>	<i>30 juin 2007</i> €000	<i>31 décembre 2006</i> €000
Part des emprunts à plus d'un an	9 003	1 848
Dettes diverses	0	0
Total	9 003	1 848

La variation de la part d'emprunt à plus d'un an est principalement liée à la souscription de deux nouveaux emprunts de 4 000 K€ au cours du 1^{er} semestre 2007 auprès de la Deutsche Bank et de 3 605 K€ auprès de la HypoVereinsbank (dont 292 K€ sont à échéance moins d'un an).

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

(en milliers d'Euros)	30 juin 2007				31 déc. 2006
	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Emprunts bancaires	0	8 026	977	9 003	1848
Dettes diverses	0				0
Emprunts portant intérêt.....	0	8 026	977	9 003	1 848

Note 11. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

- a) Provisions au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006.

(en milliers d'Euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006
Provisions courantes		
Provisions environnementales	12 180	7 550
Litiges	750	750
Restructurations	93	89
Autres risques et charges	21	19
	13 044	8 408
Provisions non courantes		
Provisions environnementales.....	16 934	22 055
Litiges	4 452	5 206
Restructurations	242	328
Autres risques et charges.....	3 550	4 595
	25 178	32 185
Total provisions	38 222	40 592

Les provisions environnementales font l'objet d'une description détaillée en note 26.

- b) Variation des provisions au 30 juin 2007.

(en milliers d'Euros)	Solde 31 déc. 2006	Dotations de l'exercice	Actualisation	Reclassement	Reprises du semestre		Solde 30 juin 2007
					Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions environnementales (Note 26)	29 605	137	223	369	(1 212)	(9)	29 113
Litiges	5 956		249		(1 003)		5 202
Restructurations.....	418			(67)	(8)	(8)	335
Autres risques et charges	4 615	113		(302)	(611)	(243)	3 572
Total provisions.....	40 592	250	472	0	(2 833)	(260)	38 222

Les litiges portent, à hauteur de 4,3 M€, sur des créances déclarées par des fournisseurs de Metaleurop Nord et contestées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de continuation. Les procédures sont toujours en cours au jour de l'arrêté des comptes.

Les provisions pour restructuration concernent des plans annoncés et mis en œuvre au cours des exercices antérieurs. Aucun nouveau plan de restructuration n'a eu lieu sur l'exercice.

Les autres risques et charges incluent notamment des risques fiscaux pour 1,9 M€ (Allemagne).

Note 12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs de la Société s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 789	23 903
Total des fournisseurs et comptes rattachés.....	24 789	23 903

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêts et sont en général payables de 0 à 90 jours.

Note 13. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation (note 14).....	10 555	9 992
Passifs fiscaux et sociaux	14 493	9 727
Passifs sur immobilisations	309	207
Autres passifs	9 766	7 878
Produits constatés d'avance	605	2 316
Total	35 728	30 119

Les autres passifs non courants sont composés exclusivement des passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation (note 14).

L'augmentation des dettes fiscales est due à l'augmentation de la TVA collectée suite à l'augmentation des ventes et à la constatation d'une dette d'impôt suite au contrôle fiscal chez HMG.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 14. PASSIFS REECHELONNES AU TITRE DU PLAN DE CONTINUATION

Suite à la déclaration de cessation de paiement de la société Recylex SA le 21 octobre 2003 et de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire le 13 novembre 2003, le passif de la société à cette date a été gelé.

En 2005, suite au plan de continuation accepté par le Tribunal de Commerce de Paris ces dettes ont été reclassées en passifs courants et non courants selon leur exigibilité.

Ces dettes ont été rééchelonnées suivant les deux options prévues dans ce plan de continuation :

- Option 1 : Remboursement de 50% de la créance, sans intérêts, sur un échéancier de deux ans à raison de 25% à la 1^{ère} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation, et 25% à la 2^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation. Abandon du solde de la créance, avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause prévoit qu'à compter du 31 décembre 2015 inclus la société affectera 20% de sa trésorerie existant au 31 décembre de chaque exercice au remboursement de l'abandon, sur une base pari passu entre les créanciers, et ce, sans limitation de durée. Le total des créances faisant l'objet de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 19 210 K€ au 30 juin 2007.
- Option 2 : Remboursement de 100% de la créance, sans intérêts, sur un échéancier de 10 ans :
 - 4% de la créance à la 1^{ère} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 4% de la créance à la 2^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 8% de la créance à la 3^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 8% de la créance à la 4^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 10% de la créance à la 5^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 10% de la créance à la 6^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 12% de la créance à la 7^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 12% de la créance à la 8^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 16% de la créance à la 9^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation ;
 - 16% de la créance à la 10^{ème} date anniversaire de l'adoption du plan de continuation.

Conformément à IAS 39, paragraphe 40, lors d'un échange d'instruments de dette entre un emprunteur et un prêteur existants, il convient en premier lieu d'apprécier le caractère substantiellement différent des termes de l'ancien et du nouvel instrument.

La valeur actualisée des flux de trésorerie selon les nouvelles conditions fixées par le plan de continuation, et actualisée par application du taux d'intérêt effectif initial, est différente de plus de 10 % du coût amorti du passif financier initial. En conséquence, le Groupe a estimé que cette renégociation de dette doit être comptabilisée comme une extinction de l'ancienne dette suivie de la mise en place d'une nouvelle dette. La différence entre le prix de rachat (juste valeur de la nouvelle dette) et le coût amorti de l'ancienne dette est donc constatée à la date de l'acceptation du plan de continuation en résultat.

La juste valeur de la nouvelle dette est égale à la somme actualisée des flux de trésorerie prévue par le plan de continuation. La nature particulière de ce passif ne permet pas de déterminer un taux

d'actualisation approprié. De ce fait, le taux d'actualisation retenu est un taux sans risque de 4,34% (taux OAT 10 ans) afin de prendre en compte la valeur temps.

Les passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation sont inscrits en autres passifs courants et autres passifs non courants (note 13).

Nature du passif rééchelonné courant	30 juin	31
(en milliers d'Euros)	2007	décembre
		2006
Emprunts auprès des établissements de crédit	665	878
Passifs financiers divers (y compris ICNE)	9 672	9 364
Dettes fournisseurs	360	64
Passifs sociaux et fiscaux	39	26
Passifs divers.....		0
Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation avant actualisation	10 736	10 334
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie	(181)	(342)
Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation après actualisation....	10 555	9 992

Nature du passif rééchelonné non courant	30 juin	31
(en milliers d'Euros)	2007	décembre
		2006
Prêts subventionnés	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	143	142
Passifs financiers divers (y compris ICNE)	12 683	12 286
Dettes fournisseurs	999	965
Passifs financiers divers	2 180	1 256
Passifs divers.....	890	607
Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation avant actualisation	16 895	15 256
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie	(3 438)	(3 049)
Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation après actualisation	13 457	12 207

Passif rééchelonné non courant (par échéance)	30 juin 2007			
	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Passif rééchelonné non courant avant actualisation	0	6 611	10 284	16 895

Note 15. INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14, Recylex publie une information sectorielle par secteur d'activité et par zone géographique.

Le premier niveau d'information sectorielle est le secteur d'activité. Recylex a identifié les trois secteurs d'activité suivants :

- Zinc
- Plomb
- Métaux spéciaux

Le second niveau d'information sectorielle est le secteur géographique. Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs et du Groupe :

- France
- Allemagne
- Belgique

Les transferts entre les différents segments d'activité ne sont pas significatifs.

Secteurs d'activité

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur d'activité du Groupe, les produits des activités ordinaires, les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006.

Les principaux montants non affectés concernent les prestations de services rendus par le siège, l'activité plastiques, les provisions environnementales concernant des sites fermés, et les passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation.

Exercice clos le 30 juin 2007

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Autres incluant plastique</i>	<i>Eliminations</i>	<i>Total</i>
	€000	€000	€000	€000	€000	€000
Ventes à des clients externes.....	134 079	74 026	10 057	7 403		225 564
Ventes inter-secteurs	2 444	18	0	979	(3 441)	0
Produits des activités ordinaires	136 523	74 044	10 057	8 382	(3 441)	225 564
Résultats sectoriels	27 025	10 012	33	1 471		38 541
Charges non affectées						(2 977)
Résultat opérationnel courant						35 564
Autres produits/charges opérationnels						119
Charges financières nettes.....						(578)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....						0
.....						
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat.....						(5 730)
Résultat net de l'exercice						29 375
Actifs et passifs						
Immobilisations incorporelles	85	799	1 085	24		1 993
Immobilisations corporelles	43 459	18 057	7 717	5 819		75 051
Stocks	48 430	9 223	7 722	1 246		66 621
Clients	28 184	18 984	2 681	3 144		52 993

Total actifs sectoriels	120 158	47 063	19 205	10 233		196 659
Provision et retraites.....	24 773	8 507	1 982	33 433		68 695
Fournisseurs et comptes rattachés	12 819	9 085	335	2 550		24 789
Autres passifs courants	18 047	3 687	7 330	6 664		35 728
Passifs sectoriels	55 639	21 279	9 647	42 647		129 212

Autres informations sectorielles

Investissements

Investissements corporels	3 215	1 075	3 244	195		7 729
Investissements incorporels	9	0	1 100	0		1 109

Dotations aux amortissements et provisions

Immobilisations corporelles	(2 824)	(1 199)	(315)	(374)		(4 711)
Immobilisations incorporelles	(18)	(38)	(15)	0		(71)
Autres charges sans contrepartie en trésorerie.....	(885)	(55)	233	1 334		627

Exercice clos le 30 juin 2006

	<i>Plomb</i>	<i>Zinc</i>	<i>Métaux Spéciaux</i>	<i>Autres incluant plastique</i>	<i>Eliminations</i>	<i>Total</i>
	€000	€000	€000	€000	€000	€000
Ventes à des clients externes.....	90 984	61 122	9 538	6 326	--	167 970
Ventes inter-secteurs	1 127	--	--	--	(1 127)	--
Produits des activités ordinaires	92 111	61 122	9 538	6 326	(1 127)	167 970
Résultats sectoriels	11 462	10 743	1 297	904		24 406
Charges non affectées						(3 175)
Résultat opérationnel courant						21 231
Autres produits/charges opérationnels						(607)
Charges financières nettes.....						(147)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						37
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat..						(750)
Résultat net de l'exercice						19 764
Actifs et passifs						
Immobilisations incorporelles	128	2	0	106	--	236
Immobilisations corporelles.....	37 760	13 603	4 673	3 723	--	59 759

Stocks	26 151	7 109	5 536	799	--	39 595
Clients	13 930	19 387	2 589	3 483	--	39 389
Total actifs sectoriels	77 969	40 101	12 798	8 111	--	138 979
Provisions et retraite.....	24 376	9 034	1 883	28 663	--	63 956
Fournisseurs et comptes rattachés	8 611	6 701	162	2 923	--	18 397
Autres passifs courants	5 905	1 864	7 097	13 122	--	27 988
Passifs sectoriels	38 892	17 599	9 142	44 708	--	110 341

Autres informations sectorielles

Dotations aux amortissements et provisions

Immobilisations corporelles	(2 411)	(1 426)	(266)	(295)	--	(4 398)
Immobilisations incorporelles	(20)	(38)	--	--	--	(58)
Reprises d'impairment sur immobilisations corporelles.....	--	--	--	--	--	--
Autres charges sans contrepartie en trésorerie.....	(1 306)	(60)	(771)	3 606	--	1 469

Secteurs géographiques

Les tableaux suivants présentent, par secteur géographique, les résultats et dépenses sur les produits des activités ordinaires, les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006.

Exercice clos le 30 juin 2007

	<i>France</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>	<i>Eliminations</i>	<i>Total</i>
	€000	€000	€000	€000	€000
Produits des activités ordinaires					
Ventes à des clients externes	33 077	179 633	12 854		225 564
Ventes inter-secteurs	32 017	241	6 135	(38 393)	0
Produits sectoriels	65 094	179 874	18 989	(38 393)	225 564
Autres informations sectorielles					
Actifs sectoriels					
Immobilisations incorporelles	819	1 174	0		1 993
Immobilisations corporelles	16 420	57 300	1 331		75 051
Stocks	2 296	62 934	1 391		66 621
Client.....	8 541	41 743	2 709		52 993
Total actifs sectoriels	28 077	163 150	5 431		196 659
Investissements					
Investissements corporels	1 534	6 150	45		7 729
Investissements incorporels	0	1 109	0		1 109

Exercice clos le 30 juin 2006

	<i>France</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>	<i>Eliminations</i>	<i>Total</i>
	€000	€000	€000	€000	€000
Produits des activités ordinaires					
Ventes à des clients externes	26 152	134 208	7 610		167 970
Ventes inter-secteurs	16 091	23	4 022	(20 136)	
Produits sectoriels	42 243	134 231	11 632	(20 136)	167 970
Autres informations sectorielles					
Actifs sectoriels					
Immobilisations incorporelles	106	130	--	--	236
Immobilisations corporelles	10 193	48 356	1 210	--	59 759
Stocks	4 545	34 739	311	--	39 595
Client	10 017	28 708	664	--	39 389
Total actifs sectoriels	24 861	111 933	2 185		138 979

Note 16. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

Les amortissements et les pertes de valeurs au titre des exercices 2007 et 2006 se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>30 juin 2007</i>	<i>30 juin 2006</i>
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 711)	(4 398)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(71)	(58)
Provisions et pertes de valeur	361	(2 466)
Total amortissements et pertes de valeur	(4 421)	(6 922)

Note 17. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>30 juin 2007</i>	<i>30 juin 2006</i>
Subventions d'exploitation	43	534
Autres produits et charges	71	762
Autres charges	114	1 296

Note 18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Effets du plan de continuation	242	(601)
Autres	(123)	(6)
Total autres produits et charges opérationnels non courants.....	119	(607)

Note 19. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....	2	0
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	(583)	(595)
Coût de l'endettement financier net.....	(581)	(595)

Note 20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Revenus des autres créances et valeurs mobilières de placement	528	273
Gains nets de change.....	(177)	(530)
Effet de l'actualisation des provisions et des dettes.....	(244)	(58)
Autres produits et charges financières.....	(105)	763
Autres produits et charges financiers.....	3	448

Note 21. CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 30 juin 2006 est principalement composée de :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Charge d'impôt exigible.....	(4 652)	(1 382)
Produit / (Charge) d'impôt exigible.....	(4 652)	(1 382)
Afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles	(1 721)	(980)
Afférents aux déficits fiscaux reportables.....	643	2 191
Afférents au taux effectif d'impôt.....	0	(579)
Produit / (Charge) d'impôt exigible.....	(1 078)	632
Charge d'impôt consolidée	(5 730)	(750)

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007
Résultat net avant impôt	35 105
Taux d'imposition du groupe	33,33%
Charge d'impôt théorique	(11 701)
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs reconnus	8 937
- Activation de déficits antérieurs non reconnus	643
- Imposition à taux réduit.....	(926)
- Différences temporaires.....	(2 717)
- Autres différences permanentes.....	33
Charge réelle d'impôt	(5 730)

Actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provisions fiscalement réintégrées	10 807	11 191
Provision complémentaire pour avantages aux personnels.....	3 717	3 730
Provision complémentaire pour dépréciation des immobilisations.....	1 279	1 280
Changement de méthode de valorisation des stocks des structures allemandes	220	235
Pertes reportables sur des bénéfices fiscaux futurs.....	14 514	13 871
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale.....	(13 892)	(14 995)
Total	16 644	15 313
<i>Impôts différés passifs</i>		
Retraitement des durées d'amortissements des immobilisations.....	(10 955)	(11 396)
Changement de méthode de valorisation des stocks des structures allemandes	(9 428)	(6 212)
Actualisation des provisions et des dettes	(2 115)	(2 192)
Autres différences temporaires	1 245	(148)

Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale.....	13 892	14 995
Total	(7 360)	(4 952)
Position nette d'impôts différés.....	9 284	10 361

Le groupe a choisi, pour l'exercice clos le 30 juin 2007, de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des trois années suivantes pour la France et l'Allemagne. Le montant des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables reconnus par le groupe au 30 juin 2007 s'élève à 14,5 M€.

Le groupe dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits.

Le montant de ces déficits fiscaux s'élève à 176 M€ soit :

- 117 M€ pour les structures françaises
- 59 M€ pour les filiales allemandes, reportables indéfiniment

Note 22. RESULTAT PAR ACTION

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités.

Résultat par action pour l'ensemble des activités

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère..	29 375	19 764
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	23 866 582	23 342 682
Résultat net en euros par action	1,23	0,85

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère..	29 375	19 764
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	23 866 582	23 342 682
Effet de la dilution :		
Options de souscription d'actions (à effet dilutif).....	340 100	610 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	24 206 682	23 952 682
Résultat net dilué en euros par action.....	1,21	0,83

Note 23. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Engagements sur contrats de location simple

Le Groupe a conclu des contrats de location sur certains véhicules à moteur, machines et locaux. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	Juin 2007			Décembre 2006		
	à moins d'un an	à plus d'un an et moins de cinq ans	à plus de cinq ans	à moins d'un an	à plus d'un an et moins de cinq ans	à plus de cinq ans
	€ 000	€ 000	€ 000	€ 000	€ 000	€ 000
Constructions	341	84		533	153	
Autres	966	1 360		794	1 250	17
Total	1 307	1 444		1 327	1 403	17

La charge du semestre au titre des contrats de location simple s'est élevée à 877 K€ au 30 juin 2007.

Engagements sur contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement qui sont traités conformément à IAS 17.

La valeur nette comptable des immobilisations capitalisées et liées à des contrats de location financement s'élève à 1 213 K€ au 30 juin 2007.

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et de location avec option d'achat, et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(en milliers d'Euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006
Paiements minimaux à moins d'un an	402	400
Paiements minimaux à plus d'un an et moins de cinq ans	595	486
Paiements minimaux à plus de cinq ans	11	26
Paiements minimaux totaux au titre des contrats de location financement	1 008	912
Moins les montants représentant des charges financières		
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	1 008	912

Engagements d'investissements

Au 30 juin 2007, le Groupe n'avait pas d'engagements d'investissements.

Engagements au titre d'opérations d'achats et ventes à terme

Au 30 juin 2007, il n'y a pas d'engagements au titre d'opérations d'achats et ventes à terme de devises.

Engagements donnés

- Les abandons de créances consentis au bénéfice de Recylex SA dans le cadre du plan de continuation du 24 novembre 2005, d'un montant de 19,2 M€, sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune dont les modalités sont présentées en note 14.
- Le nantissement des titres Recylex GmbH au profit des banques a été transféré à Glencore suite au rachat par ce dernier des créances bancaires intervenu le 4 août 2005.
- Un terrain de la société HMG GmbH est donné en garantie d'un prêt de C2P GmbH, dont l'encours à ce jour est de 1,5 M€, pour un montant maximum de 1,5 M€.
- La société FMM a donné une hypothèque sur des immeubles pour un montant de 0,8 M€ et un gage sur le fonds de commerce pour un montant de 0,3 M€.
- Un terrain et des actifs de la société Reinstmetalle Osterwieck GmbH ont été donnés en garantie d'un prêt à hauteur de 4,1 M€.
- La société Recylex SA a donné une hypothèque en faveur de l'Agence de l'Eau pour un montant de 2,2 M€, concernant le terrain de l'Estaque.

Engagements reçus

Les principaux engagements reçus sont les suivants :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006
Avals, cautions, garanties	0,0	0,0

Litiges et passifs éventuels

Voir les notes concernant les événements majeurs du premier semestre 2007 (note 1) et la note environnementale (note 26).

Note 24. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Informations sur les parties liées

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Charges 1^{er} semestre</i>		<i>Produits 1^{er} semestre</i>		<i>Créances</i>		<i>Passifs</i>	
	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
Glencore	12 532	14 065	23 643	9 267	2 203	914	20 717	19 924
Recytech.....	20	9		-		-	5 015	19
Penox.....		23		91		350		

Echéances

Moins d'un an.....	-	-	-	-	2 203	914	10 158	9 365
De 1 à 5 ans.....	-	-	-	-	-	-	4 132	4 131
Plus de 5 ans	-	-	-	-	-	-	6 427	6 427

Note 25. LISTE DES ENTITES CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2007

	Siège social	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt au 31/12/2006
RECYLEX SA (ex Metaleurop SA)	Paris	Mère	100,00	100,00	100,00
FRANCE					
Recylex Commercial SAS (ex Metaleurop Commercial SAS)	Paris	IG	100,00	100,00	100,00
C 2 P SAS	Villefranche-sur-Saône	IG	100,00	100,00	100,00
Delot Métal SA	Paris	IG	100,00	100,00	100,00
Norzinco SA	Paris	IG	100,00	100,00	55,00
Recytech	Fouquières-lès-Lens	IP	50,00	50,00	50,00
BELGIQUE					
Fonderie et Manufacture de Métaux SA	Bruxelles	IG	100,00	100,00	100,00
ALLEMAGNE					
Recylex GmbH (ex Metaleurop GmbH)	Langelsheim	IG	100,00	100,00	100,00
Weser Metall GmbH (ex Metaleurop Weser GmbH)	Nordenham	IG	100,00	100,00	100,00
Harz-Metall GmbH	Goslar	IG	100,00	100,00	100,00
C2P GmbH	Goslar	IG	100,00	100,00	100,00
PPM Pure Metals GmbH	Langelsheim	IG	100,00	100,00	100,00
RMO Reinstmetalle Osterwieck GmbH	Osterwieck	Entrée Janv 2007 IG	100,00	100,00	0,00
Norzinco GmbH	Langelsheim	IG	100,00	IG	55,00
IG = Intégration Globale	MEQ = Mise en équivalence	IP = Intégration Proportionnelle			

Note 26. NOTE ENVIRONNEMENTALE

Présentation générale

En France le Groupe Recylex exploite en direct 3 établissements classés pour la protection de l'environnement, Villefranche-sur-Saône (Rhône), Escaudoeuvres (Nord), le site fermé de L'Estaque-Marseille (Bouches-du-Rhône) et par l'intermédiaire de filiales 2 autres sites, Norzinco à Anzin (Nord) et Recytech à Fouquières-les-Lens (Pas-de-Calais).

En Europe, le Groupe Recylex contrôle par l'intermédiaire de filiales, une société en Belgique FMM (à Bruxelles) et 3 sociétés en Allemagne, Weser Metall GmbH à Nordenham, Harz-Metall à Goslar-Oker et PPM à Langelsheim.

Créé en 1988, de la fusion de la Société Minière et Métallurgique de Penarroya (SMMP) et de la division des métaux non ferreux de la société allemande Preussag, le Groupe a repris la responsabilité d'une trentaine de concessions minières en France dont deux étaient encore en exploitation à cette époque. Recylex a défini un programme de mise en sécurité de ses concessions minières qui est validé et actualisé auprès du Ministère de l'Industrie et des autorités locales. L'objectif est d'avoir finalisé l'ensemble des renonciations à fin 2010.

La gestion environnementale est appliquée aux sites en activité et aux sites arrêtés en conformité avec la Charte Environnement de 1995 et avec la Politique Environnementale définie en 1998.

Anciennes mines et concessions

La procédure d'abandon des travaux des concessions minières dépend de la législation du Code Minier. L'exploitant doit procéder à des travaux visant à assurer une fermeture pérenne des galeries mais aussi la mise en sécurité des ouvrages en surface comme les bâtiments et installations diverses nécessaires à l'exploitation minière ou les anciens dépôts de résidus miniers. Il est également pris en compte le risque d'impact sur le milieu naturel des eaux minières qui peuvent contenir des polluants. A ce titre, trois anciennes mines sont équipées d'installations de traitement des eaux avant rejet.

Le montant global des provisions couvrant la totalité du programme de réhabilitation des anciens sites miniers s'élève au 30 juin 2007 à 3 932 milliers d'euros.

La méthode d'évaluation des montants à provisionner a consisté à établir un budget prévisionnel avec plusieurs bureaux d'études spécialisés. Ensuite, à partir des consultations d'entreprises sous-traitantes, le Groupe utilise les devis pour affiner le prévisionnel.

Au cours du 1^{er} semestre 2007, la société a repris 783 milliers d'euros de la provision de réhabilitation des mines suite aux travaux engagés pour la fermeture des concessions de Peyrebrune (Tarn), Trèves (Gard) et Arrens (Hautes-Pyrénées).

L'Estaque

L'exploitation de l'usine de l'Estaque a été arrêtée en février 2001. Les impacts sur le milieu naturel proviennent des dépôts de résidus métallurgiques et de déchets de démolitions qui devront être éliminés dans des alvéoles de confinement construites sur place. Les eaux météorites traversant les anciens dépôts non protégés se chargent en éléments toxiques, essentiellement de l'arsenic. Une partie des eaux pluviales est récupérée et traitée mais l'autre partie rejoint les eaux souterraines. L'élimination de tous les déchets en surface permettra de résoudre ce transfert de pollution.

Un Arrêté Préfectoral de 2002 définit le programme de réhabilitation du site et fixe les objectifs de qualité des sols après traitement et les prescriptions techniques relatives à la construction du

stockage des résidus qui doit être unique et commun avec un deuxième industriel ayant des terrains limitrophes au nôtre. Le chantier de construction du site de stockage a fait l'objet d'une offre ferme en 2000 de l'industriel voisin mais ce contrat est actuellement remis en cause par ce même industriel. Plusieurs procédures de contentieux visant la validité du contrat sont en cours.

Le montant global des provisions couvrant la totalité du programme de réhabilitation du site de l'Estaque s'élève au 30 juin 2007 à 16 960 milliers d'euros.

Afin d'évaluer le montant budgété au titre du chantier de réhabilitation, la société a fait appel à un bureau d'étude spécialisé. Cette évaluation est une obligation réglementaire lors de la cessation d'activité d'une installation classée pour la protection de l'environnement et a été transmise à l'administration dans ce cadre. Le montant ainsi évalué a été validé par une autre expertise, réalisée en 2004.

En 2006, un nouvel Arrêté Préfectoral prescrit une première phase de travaux pour deux zones du site à terminer avant le 31 décembre 2007.

Autres provisions sur sites en activité

Le montant des provisions des sites en activité est détaillé ci-après :

- 150 milliers d'euros : usine de Villefranche-sur-saône, couvrant l'incertitude des conséquences de la mise en place, en novembre 2005 de Servitudes d'Utilité Publique autour du site,
- 227 milliers d'euros : usine d'Escaudoeuvres, couvrant l'incertitude des conséquences après la mise en place, en mai 2004, de Servitudes d'Utilité Publique autour du site et des travaux complémentaires de réhabilitation de deux anciennes décharges,
- 8 423 milliers d'euros : HMG à Goslar-Oker, couvrant les coûts de réhabilitation d'anciennes friches industrielles,
- 900 milliers d'euros : WMG à Nordenham, couvrant des coûts de réhabilitation de l'ancienne usine à plomb. Une provision supplémentaire de 544 milliers d'euros a été prise à ce titre,
- 213 milliers d'euros : PPM à Langelsheim, couvrant des coûts de réhabilitation de l'ancien terriil.

En Belgique, où Recylex exploite une fonderie de plomb à travers sa filiale FMM, les responsables de la société s'attachent quotidiennement à l'application des réglementations notamment celles imposées par l'IBGE. Une garantie pour remise en état du site dans l'hypothèse d'un arrêt de l'exploitation a été mise en place. Le montant total de la garantie qui s'élève à 1 428 milliers d'euros a été provisionné en totalité dans les comptes.

Passifs éventuels

L'évaluation des coûts de remise en état des établissements de Recylex en cas de cessation d'activité a été demandée à un bureau d'étude spécialisé. L'estimation prend en compte le démantèlement et l'élimination des installations industrielles en décharge contrôlée, le nettoyage complet des bâtiments, la remise en état des sols en considérant deux hypothèses, soit le stockage étanche des terres polluées sur le site soit leur évacuation en décharge contrôlée.

Pour l'ensemble des deux sites de cassage de batteries le montant des travaux varie de 6 000 milliers d'euros à 8 500 milliers d'euros mais pour l'instant il n'existe pas d'obligations réglementaires nécessitant de provisionner ces coûts.

Le Tribunal Administratif a statué en 2007 sur la responsabilité de Recylex S.A. pour la mise en sécurité d'un ancien dépôt de stériles miniers dans le Gard. Recylex a décidé de faire appel de ce jugement. Aujourd'hui l'enjeu porte essentiellement sur la mise en place d'une surveillance mais

pourrait conduire à des travaux importants en cas d'apparition de désordre impactant la stabilité de l'ouvrage.

Un contentieux est né fin 2006 entre la SNCF et Recylex S.A. pour la prise en charge des conséquences de la demande par un ex-cheminot de la reconnaissance d'une maladie professionnelle liée à l'exposition à l'arsenic dans l'environnement du site de l'Estaque. Au cours du premier semestre 2007, le cheminot s'est désisté de cette procédure mais en portant le contentieux devant le Tribunal de Grande Instance de Paris contre Arkema et Recylex. Le montant du préjudice est évalué à 390 milliers d'euros.

Pour les sites en Allemagne, les sociétés filiales de Recylex GmbH ont pris en compte dans leurs provisions des coûts pour la réhabilitation d'anciennes usines ou de stockages de déchets qui ont tous été arrêtés avant la fusion des activités de Preussag GmbH et de Peñarroya en 1988. La loi Allemande considère que les dommages créés par un exploitant reste à sa charge même si les terrains ont fait l'objet de vente à des tiers. Ainsi les coûts de réhabilitation des friches industrielles sont majoritairement à la charge de la société Preussag, devenue TUI. Les usines allemandes n'ont pas fait réaliser d'évaluation des coûts de remise en état en cas de cessation d'activité.

Pour le site HMG, l'investissement dans un nouveau système d'assainissement du bâtiment du four vise à réduire les rejets diffus dans l'atmosphère de plomb et de cadmium afin de limiter des pollutions supplémentaires dans le voisinage. La démolition des anciennes installations plomb s'est poursuivie et les déchets seront à éliminer vers des filières agréées.

Des études sont en cours afin de déterminer la part de responsabilité entre les différents industriels localisés à proximité de l'usine WMG des teneurs en métaux des sols dans l'environnement de l'usine. Actuellement, les études doivent permettre de vérifier (par le réseau existant) qu'il n'y a pas d'apport supplémentaire de métaux dans les sols, et le cas échéant, de vérifier la part des apports de métaux imputables à l'usine de Xstrata (anciennement Recylex jusqu'en 2002) et à l'usine à plomb Recylex.

Sur le site HMG de Goslar-Oker, les rejets en plomb provenant de l'activité de cassage de batteries ont considérablement diminué, comme les niveaux de dioxine dans l'incinérateur du four à zinc. Les conditions de prises en charge financières des travaux de réhabilitation des anciens terrils ont été discutées avec l'ancien exploitant et la région de Basse-Saxe.

Pour le site de PPM à Langelsheim les travaux de sécurisation de l'ancien terril sont terminés au niveau de la nouvelle route mais des travaux complémentaires pourraient être demandés par l'administration locale pour 4 à 5 millions d'euros.

Recylex est présente dans le marché des poussières d'aciérie en France au travers des 50 % qu'elle détient dans Recytech SA. Cette dernière a modifié son procédé industriel au cours du premier semestre 2004 qui a été validé par un arrêté préfectoral complémentaire en avril 2005.

Une évaluation du risque sanitaire pour les riverains a été conduite en 2005 et les résultats démontrent une innocuité pour la santé du nouveau procédé. Les émissions à la cheminée sont maîtrisées et majoritairement en dessous des limites imposées par l'arrêté préfectoral. Un effort particulier a porté sur l'efficacité de la réduction des émissions de mercure. Les efforts ont été maintenus pour limiter les émissions diffuses de poussières provenant du stockage et des manutentions.

L'étude sur la pollution au plomb des sols du site et à l'extérieur dans un rayon de 500 mètres autour du site ne met pas en évidence un impact de l'activité.

Dans le cadre de la nouvelle Directive « SEVESO » des tests d'écotoxicité ont démontré l'innocuité sur l'environnement de l'oxyde Waelz. L'établissement a été certifié ISO 14 001 en 2006.

Norzinco SA produit des oxydes de zinc à partir de résidus zincifères. Suite aux modifications de la nomenclature des installations classées, Norzinco a été classée SEVESO Seuil Haut avec l'obligation d'établir un système de gestion de la sécurité, de réaliser une étude des dangers et de proposer un Plan d'Organisation Interne en cas d'accident majeur. En décembre 2006, un bilan de fonctionnement des installations a été transmis aux autorités. En matière d'émissions dans l'air la maîtrise de fonctionnement des équipements de dépollution se poursuit.

Recylex S.A. est propriétaire des terrains et des bâtiments de l'ancienne activité PENOX à Rieux. L'exploitant a transmis aux autorités et à Recylex toutes les études du dossier d'arrêt de l'activité. Il n'y a pas de conséquences sanitaires à l'extérieur de l'usine et l'usage industriel est validé à l'intérieur du site. Le Procès Verbal de récolement par les autorités devrait aboutir avant la fin de l'année avec la proposition de servitudes pour des pollutions très localisées. Recylex S.A. souhaite vendre ce site industriel.

Autres informations

Pour les usines de Villefranche et d'Escaudoeuvres, les dépenses environnementales s'établissent à environ 344 milliers d'euros.

Le montant des investissements environnementaux atteint 293 milliers d'euros et porte pour l'essentiel sur l'achat de bennes inoxydables et la modernisation des installations.

Au cours du 1^{er} semestre 2007, Recylex n'a pas fait l'objet de procédures d'amendes pour non-respect d'obligations réglementaires. Pour un site minier un arrêté de consignation de 39 milliers d'euros pour l'étude de stabilité de la digue à stériles a été pris par le Préfet. L'étude a été transmise aux autorités en juin 2006 et la procédure devrait être abandonnée rapidement. Recylex SA n'a pas été attributaire de fonds ou d'aides publiques environnementales en 2007.

Note 27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 16 juillet 2007, les actionnaires de Metaleurop SA ont entériné la nouvelle dénomination sociale : Recylex SA. Par ailleurs, les actionnaires ont décidé lors de cette même assemblée d'apurer partiellement les pertes antérieures, et donc de réduire le capital social d'un montant global de 42 992 K€ par réduction à 2 € de la valeur nominale des 23.736.382 actions existantes. Le montant de cette réduction de capital, soit la somme de 42 992 K€ sera affecté au compte « report à nouveau » dont le solde s'établira à (8 157K€).

Au second semestre 2007, les entités allemandes bénéficieront d'une baisse de leur taux d'imposition sur les bénéfices.

Les arrêts pour maintenance prévus se sont déroulés sur les mois de juillet et août suivant les programmes des usines.

Dans le cadre de l'instance introduite à l'encontre notamment de Recylex par 495 anciens salariés de la société Metaleurop Nord, le Conseil des Prud'hommes de Lens (section Industrie) a prononcé le 19 octobre 2007 le renvoi de l'affaire à une audience de départage. L'affaire sera examinée de nouveau par la section industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens à l'audience de plaidoiries du 5 décembre 2007, cette fois présidée par le Président du Tribunal d'Instance de Lens.

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Yves ROCHE

Président Directeur Général

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2007

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Recylex S.A. (anciennement Metaleurop S.A.), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incertitudes nées au premier semestre 2006, exposées dans les notes 1.3 et 27 de l'annexe, relatives à deux procédures en cours :

- l'action en comblement de passif de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros sur assignation des liquidateurs de cette société ;
- la convocation de votre société devant le conseil des Prud'hommes de Lens à la demande de 586 anciens salariés de la société Metaleurop Nord SAS.

Compte tenu de l'état d'avancement de ces deux procédures à la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas estimé nécessaire de constituer de provision dans les comptes du 30 juin 2007.

Dans l'hypothèse où ces deux procédures aboutiraient de façon défavorable pour Recylex, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 23 octobre 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Catherine Porta
Associée

Albert Aïdan
Associé
